

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2018-045

Le conseil d'administration s'est réuni le 03 avril 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 23 mars 2018.

- VU le code de l'éducation et notamment ses articles L712-3 et L712-6-1 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU le règlement intérieur de l'Université ;
- VU l'avis du Conseil de Gestion de l'IUT de Paris Descartes en date du 20 décembre 2017 ;
- VU le relevé de décisions de la Commission des conventions en date du 11 janvier 2018 ;
- VU l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 20 mars 2018 ;

Point de l'ordre du jour : II^{ème} Partie – P5.5 – Convention portant création d'une unité de formation en apprentissage avec l'association Ingénieurs 2000 et l'université de Paris Descartes pour le compte l'IUT de Paris Descartes

Exposé de la décision :

Une convention portant création d'une unité de formation en apprentissage avec l'association Ingénieurs 2000 entre l'université Paris Descartes pour le compte de l'IUT est mise en place.

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver les dispositifs relatifs à cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 20 Abstentions : 4 Votes exprimés : 20 Contre : 0 Pour : 16</p>
--

Fait à Paris, le 11 AVR. 2018

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le : 11 AVR. 2018
Transmis au Recteur le : 11 AVR. 2018